

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Lundi 19 septembre 2022 (10h00 – 13h30 CEST)

NH Bruxelles UE Berlaymont

Interprétation en EN, ES, FR

09h00 *Petit-déjeuner de bienvenue*

10h00 **Mot de bienvenue du président, Sean O'Donoghue**

10h05 **Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (24.05.22)**

10h10 **Points d'action**

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

10h15 **Plans de production et de commercialisation**

- Examen des projets de modification du document lignes directrices et bonnes pratiques

10h50 **Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE**

- Présentation des principales conclusions du rapport 2022 par le représentant de la Commission (à confirmer)
- Échange de vues

11h30 *Pause*

11h45 **Invasion russe de l'Ukraine**

- Présentation sur les mécanismes de crise des aides d'État par État membre par Paul Thomas, EAPO
- Échange de vues sur les incidences sur le marché avec le représentant de la Commission (à confirmer)

12h15 **Normes de commercialisation**

- Mise à jour sur les réunions du GT du CSTEP sur les critères de durabilité pour la pêche et les produits de l'aquaculture (5-9 septembre 2022) par Gerd Heinen, MARE A4

12h45 **Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (OP)**

- Présentation sur le rôle des organisations de producteurs et sensibilisation au rôle du règlement OCM par un représentant d'EAPO
- Échange de vues et voie à suivre



13h10 Tourteau

- Mise à jour sur les développements récents par Norah Parke, KFO
- Échange de vues sur la création d'un nouveau groupe de discussion NWWAC-NSAC

13h20 AOB

13h25 Résumé des mesures à prendre

13h30 Fin de la réunion

Déjeuner - buffet

DRAFT



Version annotée

Type	Sujet	Contexte	Objectif	Documents
Examen du projet de document	Plans de production et de commercialisation	Dans le cadre du FEAMP, les OP peuvent élaborer des plans de production et de commercialisation qui aident les pêcheurs et les agriculteurs à mettre en œuvre une gestion durable et une canalisation efficace de leurs produits pour répondre aux exigences et aux opportunités du marché. En 2018, le MAC a élaboré des lignes directrices et des bonnes pratiques. Le GT1 a discuté de la possibilité d'une mise à jour du document. En 2020, la Commission a publié le rapport final du projet pilote « Plateforme de l'UE pour les organisations de producteurs de la pêche et de l'aquaculture ».	Examen des modifications apportées aux documents de lignes directrices, afin de mettre à jour le document vis-à-vis du FEAMPA.	- Lignes directrices et bonnes pratiques - Modification du document de lignes directrices (par courriel)
Information	Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE	Dans le cadre du programme de travail de l'année 6, le MAC s'est engagé à collaborer avec le CSTEP, en particulier sur le rapport économique annuel. Il est de pratique établie d'organiser une présentation des résultats.	Présentation et échange sur les principales conclusions du rapport 2022 avec le représentant de la Commission (DG MARE).	- Rapports du CSTEP
Information	Invasion russe de l'Ukraine	Après un renforcement militaire à grande échelle et des semaines de tensions extrêmes, le 24 février 2022, la Russie a lancé une invasion de l'Ukraine. L'UE a condamné l'agression militaire de la Russie et a progressivement adopté des paquets de sanctions, tout en fournissant une assistance à l'Ukraine. L'équipe de direction et le secrétariat ont eu des échanges informels avec l'unité MARE A4 pour transmettre des informations de chaque membre concernant les impacts sur le marché. Des échanges formels avec la DG MARE ont eu lieu lors de réunions précédentes.	Présentation par Paul Thomas (EAPO) d'un aperçu des mécanismes d'aide des États membres. Échange de vues entre les membres sur les impacts avec le représentant de la Commission (DG MARE).	- Réponse de l'UE

Information	Normes de commercialisation	En 2018, la Commission a lancé une évaluation du cadre des normes de commercialisation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Le MAC a adopté des conseils pour les produits frais, pour les produits transformés et la consultation publique. Le CSTEP a publié un rapport sur l'intégration des aspects de durabilité. Le MAC a également adopté des avis à ce sujet. Du 5 au 9 septembre 2022, le CSTEP a tenu des réunions d'experts pour examiner les critères de durabilité proposés.	Échange de vues sur les résultats des réunions d'experts du CSTEP.	<ul style="list-style-type: none"> - Page d'information - Avis sur incorporation de aspects liés à la durabilité - Réponse de COM - Calendrier du CSTEP
Décision	Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs	Lors de la réunion de mai 2022, il a été convenu, à titre d'action, qu'il devrait y avoir un point de l'ordre du jour sur le rôle des organisations de producteurs ainsi que sur la sensibilisation au règlement OCM.	Présentation sur le rôle des organisations de producteurs et sur la manière de sensibiliser le représentant de l'EAPO à l'OCM. Décision sur la voie à suivre (p. ex., ébauche d'avis, mesures précises, aucune).	
Décision	Tourteau	Le 8 octobre 2021, le MAC, le NSAC et le NWWAC ont adopté des avis sur la production et la commercialisation du tourteau dans l'UE. Ces conseils sont le résultat des travaux préparés par le Groupe de discussion conjoint sur le crabe brun. Le 16 novembre 2021, la Commission a envoyé une lettre de réponse. Le NWWAC et le NSAC se préparent à la création d'un nouveau groupe de discussion sur le tourteau.	Mise à jour de Norah Parke, KFO, sur les développements récents, y compris les nouveaux niveaux de cadmium en Chine. Décision sur la participation potentielle à un nouveau groupe de discussion.	<ul style="list-style-type: none"> - Avis - Projet de mandat (par courriel)